#### MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

# ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

## **DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION** 

# TOPOGRAPHIE - DENDROMÉTRIE - INVENTAIRE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE: 13 21 06 U21 D1

**CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 101** 

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

### TOPOGRAPHIE – DENDROMÉTRIE - INVENTAIRE

#### ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

#### 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de développer une démarche scientifique dans la résolution de situations problèmes ;
- ♦ d'utiliser des outils topographiques, dendrométriques et statistiques pour mener à bien un inventaire forestier.

#### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

#### En mathématique : orientation technique - niveau 1

au départ d'applications techniques de la spécialité et en disposant au besoin d'une calculatrice,

- résoudre des expressions faisant intervenir des exposants fractionnaires ;
- ◆ représenter graphiquement une équation du premier degré et une équation d'une droite passant par un point donné en interprétant les variations du coefficient angulaire de ces droites;
- représenter graphiquement une équation du second degré ;
- résoudre un triangle rectangle en se référant aux relations fondamentales de la géométrie et de la trigonométrie.

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Mathématiques : Orientation technique - Niveau 1 », code n° 01 22 05 U 21 D1, classée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition.

#### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	<u>Nombre de</u> <u>périodes</u>
Laboratoire de topographie	CT	S	12
Laboratoire de dendrométrie	CT	S	20
Laboratoire d'inventaire	CT	S	16
3. 2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

#### 4. PROGRAMME

#### L'étudiant sera capable :

à l'aide d'instruments et de documents adéquats, dans des situations concrètes en forêt,

#### 4.1. Laboratoire de topographie

- ♦ de lire (composition, coordonnées, légende...) et interpréter (orientation, localisation, distances, surfaces...) des cartes thématiques ;
- de situer une parcelle sur le terrain et de localiser une parcelle sur carte ;
- de matérialiser les limites d'une parcelle ;
- de retranscrire des relevés de terrain sur plan et de procéder à des calculs de surfaces ;
- d'utiliser des instruments d'arpentage et d'orientation ;
- d'opérer des relevés de terrain (alignements, jalonnements);
- d'effectuer le report sur plan.

#### 4.2. Laboratoire de dendrométrie

- d'identifier et d'utiliser des appareils de mesures dendrométriques ;
- de mesurer les dimensions d'arbres notamment en termes de grosseur et hauteur ;
- ♦ de mesurer des peuplements : dimensions moyennes, hauteur dominante, surface terrière, densité, niveaux de production...;
- d'estimer des rapports dendrométriques : paramètres de stabilité et de forme ;
- de calculer différents volumes de bois empilés, de grumes et d'arbres sur pied en utilisant :
  - les paramètres relatifs à leur forme ;
  - les barèmes et tarifs de cubage.

#### 4.3. Laboratoire d'inventaire

- de distinguer et de justifier le choix de différentes méthodes d'inventaire forestier : systématique, statistique et typologique ;
- de pratiquer, en équipe, des inventaires adaptés aux situations rencontrées ;
- ◆ de mesurer, de classer et de représenter graphiquement des séries de données brutes d'inventaire forestier : fréquences et diagrammes usuels ;
- d'analyser et d'interpréter des statistiques descriptives élémentaires : paramètres de position (moyenne, médiane, minimum, maximum, amplitude), paramètres de dispersion (écart-type, variance).

#### 5. CAPACITES TERMINALES

#### Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à l'aide d'instruments et de documents adéquats,

à partir d'une situation pratique, avalisée par le chargé de cours,

dans le respect des consignes données,

- de lire et d'interpréter une carte thématique ;
- de localiser une parcelle sur carte et de situer une parcelle sur le terrain ;
- de mesurer des arbres et des peuplements et d'en déterminer des volumes ;
- d'utiliser correctement un barème et un tarif de cubage ;
- de calculer et d'interpréter succinctement des statistiques élémentaires.

#### Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la pertinence du choix des appareils de mesure,
- le degré de précision des résultats fournis,
- le niveau de précision du vocabulaire et de la terminologie employés.

#### 6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

#### 7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière à l'exception du « Laboratoire d'inventaire » pour lequel il n'y aura pas plus de huit étudiants par poste de travail.